

Regard sur un dispositif de médiation scolaire par les pairs

Sophie LAMBOLEZ

Chargée d'enseignement

Anne-Nelly PERRET-CLERMONT

Professeure

Institut de psychologie et éducation

Faculté des lettres et sciences humaines

Université de Neuchâtel, Suisse*

Notre intention est de présenter ici le regard (extérieur) que nous avons posé sur le dispositif de médiation par les pairs (élèves) mis en place dans un établissement scolaire (collège) de Suisse romande depuis plusieurs années. Nous pouvons rendre compte des résultats et conclusions suite à une démarche d'observation et d'analyse au terme d'une période d'environ une année et demie. Notre attention s'est portée sur la formation des médiateurs pairs, sur leur encadrement et leur rôle dans le cadre du contexte scolaire (et également hors contexte scolaire). Nous nous proposons, tout d'abord, de présenter le dispositif mis en place dans ce collège, puis quelques situations et cas « concrets ». Par la suite, nous considérerons la vision que les différents protagonistes (élèves médiateurs, médiateurs adultes, enseignants, parents de médiateurs pairs) ont de la médiation. Nous concluons par une sorte de bilan de nos principaux constats, notamment une confrontation des moyens investis pour la médiation par les pairs et ses apports et bénéfices (même s'ils ne sont pas forcément quantifiables), puis envisageons quelques pistes possibles d'évolution du dispositif.

* Nous remercions la direction, les enseignants médiateurs et les élèves médiateurs pairs de l'établissement.

Notre communication au colloque OuForEP donnera également lieu à une autre publication : Lambolez S. & Perret-Clermont A.N. (2012, en préparation), « La médiation par les pairs dans un collège de Suisse romande ».

NOTRE INTENTION, ici, est de présenter le regard que nous avons posé sur le dispositif de médiation par les pairs (ou élèves) mis en place dans un établissement scolaire de Suisse romande depuis plusieurs années.

■ Introduction

En avril 2007, nous avons été contactées par le directeur d'un collège pour étudier et évaluer le dispositif de médiation par les élèves au sein de l'établissement. Nous avons compris cette demande comme une volonté d'évaluation externe et objective, à la fois pour montrer l'efficacité dudit dispositif et l'améliorer si besoin, et pour obtenir reconnaissance, visibilité et poursuite des financements.

La « médiation (scolaire) par les pairs » est née aux États-Unis, à la fin des années 1960. Elle s'est peu à peu répandue en Europe. En Suisse, les premiers dispositifs datent de la fin des années 1980-début des années 1990 (Johnson & Johnson, 1996 ; Pigeon, 2007 ; Grossen & Lécho, 2008).

Derrière le terme de médiation par les pairs se cachent de nombreuses pratiques. Notre intention est de nous focaliser sur celle mise en place dans le collège qui nous a mandatées.

■ Présentation du dispositif

Bref historique

L'établissement dans lequel nous avons étudié le dispositif de médiation réunit environ sept cents élèves – regroupés en trente-six classes – et plus de quatre-vingts enseignants.

C'est en 1999 que la médiation par les élèves (ou pairs) y a vu le jour, en venant compléter celle adulte. Les élèves étaient essentiellement formés, tout comme les adultes médiateurs, à la conduite d'entretiens et étaient à la disposition de tous les élèves de l'établissement. À partir de 2004, le dispositif a évolué, répondant aux besoins et demandes ainsi qu'au nombre toujours plus important d'élèves formés et de médiateurs; le rôle de ces médiateurs s'est alors diversifié et enrichi.

Il est important de mentionner que le dispositif de médiation (adulte et par les pairs) s'inscrit dans un projet plus large de l'établissement visant à prévenir la violence, tout comme les problèmes d'addictions (alcool, tabac...).

Le dispositif actuel

La médiation par les pairs, telle qu'elle a été pensée et est pratiquée aujourd'hui dans ce collège, peut être résumée

de la façon suivante: des élèves en fin de 8^e année¹ (ayant donc environ 13-14 ans), volontaires, choisissent de se former à la médiation durant trois jours et demi. Ils peuvent ensuite, à l'issue de cette formation, décider ou non de s'engager comme médiateurs pairs l'année suivante (c'est-à-dire lorsqu'ils sont en 9^e année²).

La formation de médiateur

La formation de médiateurs est donnée en fin d'année scolaire (mai-juin) hors temps scolaire: (trois samedis et un après-midi en semaine). Elle est dispensée par une psychologue et les deux médiateurs adultes du collège (qui sont des enseignants), assistés de quelques autres enseignants de l'établissement.

La formation alterne apports théoriques et exercices pratiques et est constituée de quatre modules:

- présentation de la formation et son fonctionnement, la médiation, le rôle des médiateurs et ses limites, la confidentialité;
- la communication interindividuelle (écouter sans juger);
- les émotions (message non violent);
- la position médiante (prise de distance, confidences, observations). Elle donne droit à une attestation.

Être médiateur

Être médiateur, c'est accepter d'être une ressource (parmi d'autres) pour les élèves de l'établissement à qui ils peuvent s'adresser lorsqu'ils rencontrent des difficultés, qu'elles soient d'ordre scolaire, personnel ou familial; autrement dit, c'est les aider à trouver des solutions en cas de problèmes, les orienter vers les personnes ou services compétents, favoriser l'intégration des nouveaux élèves...

Sortent du cadre de leur engagement les situations de racket, violence entre élèves, violence contre soi, troubles de l'alimentation, pensées morbides, violence familiale, abus, consommation d'alcool, drogues ou psychotropes. S'ils sont sollicités ou témoins de ces situations, il leur est demandé de faire appel à une ressource adulte (médiateur adulte, médecin scolaire, conseillère socio-éducative, psychologue, membre de la direction...). D'une façon plus précise, les médiateurs pairs sont répartis, chaque année, pour assumer quatre principaux rôles:

- accueil des nouveaux élèves arrivant dans l'établissement (visites, présentations, rencontres, conseils);
- lien avec la classe d'intégration dont les élèves présentent un handicap mental léger (organisation de rencontres notamment);

1 La 8^e année correspond à la 4^e en France.

2 La 9^e année correspond à la 3^e en France.

- parrainage des classes de 6^e année;
- médiateurs sans spécialisation, « à disposition » des élèves.

Actuellement, il y a cinquante élèves médiateurs; ce qui fait qu'un élève de 9^e sur quatre est médiateur (à savoir que près de 88 % des élèves ayant suivi la formation en fin de 8^e s'engagent comme médiateurs pairs en 9^e). Sur l'ensemble de l'établissement, il y a un élève médiateur pour un peu moins de quatorze élèves.

■ Notre démarche d'étude et d'évaluation

Nous avons donc accepté le mandat d'étude et d'évaluation du dispositif de médiation par les pairs mis en place dans ce collège. Il est devenu un projet de recherche, dans le respect des règles éthiques de l'anonymat et de la confidentialité des personnes, situations et données.

Notre intention était bien de comprendre ce qu'est la médiation par les pairs dans cet établissement, d'en saisir les dimensions et conditions de fonctionnement et de repérer les éventuels dysfonctionnements et sources possibles de progrès.

Notre démarche s'est inspirée de « l'appreciative inquiry » et de l'observation collaborative. Autrement dit, il s'agissait d'une recherche coopérative d'éléments et de facteurs permettant aux acteurs impliqués dans le dispositif de prendre du recul dans le but de l'analyser et de le comprendre autrement, éventuellement de l'améliorer ou l'adapter. Le point de départ est l'expertise et l'expérience des principaux protagonistes de ce dispositif que nous leur représentons ensuite différemment afin qu'ils puissent faire le point et revisiter leur démarche, grâce à ce « nouveau regard ».

Pour mener à bien ce mandat, nous avons choisi de récolter le maximum d'éléments possibles sur le dispositif et de combiner diverses sources d'informations :

- récolte de documents mis à disposition par la direction et les médiateurs adultes (dossier de formation, dossier du médiateur, divers notes et courriers adressés aux élèves, supports de réunions, etc.);
- rencontres régulières avec les différents protagonistes (direction, médiateurs adultes et pairs);
- observations (notamment lors des réunions entre médiateurs adultes et pairs, durant une demi-journée de formation...);
- entretiens (individuels et collectifs, en face-à-face et par téléphone) avec les médiateurs adultes, des médiateurs pairs, des enseignants du collège, des parents de médiateurs...

■ Quelques situations

Nous proposons maintenant de présenter quelques situations de médiation par les pairs (sous supervision des médiateurs adultes). Ces cas n'ont pas été directement observés car, pour des raisons pratiques et éthiques, nous n'avons pas pu suivre les différents médiateurs pairs pour les observer dans leurs diverses activités (de conseils, écoutes, règlements de conflit, etc.). Les faits qui sont donc mentionnés ici nous ont été rapportés par des médiateurs adultes et élèves. Pour ne pas rompre l'anonymat et la confidentialité, ils ont été légèrement déguisés pour éviter tout rapprochement avec les situations réelles. Les pré-noms sont fictifs.

Le médiateur comme conciliateur

Céline, médiatrice paire, a été contactée par une élève de l'établissement qui se faisait insulter et menacer par un garçon de sa classe (couloirs, récréation, sortie de l'école). Après en avoir discuté avec une des deux médiateurs adultes, elle a organisé une rencontre avec les deux protagonistes (agresseur et agressée) où elle a tenu son rôle de médiatrice. Le conflit s'est rapidement et efficacement résolu.

Le médiateur comme régulateur de tensions dans une classe

Grégory était le parrain d'une classe de 6^e où l'ambiance générale était ternie par des conflits entre élèves (disputes, mises à l'écart de certains...). Il a décidé, après en avoir parlé aux médiateurs adultes, de rencontrer régulièrement le délégué de classe ainsi que les élèves de la classe en sous-groupes pour tenter d'améliorer le climat de cette classe. Ce qui semble avoir porté ses fruits et détendu l'atmosphère.

Le médiateur comme premier maillon d'une chaîne

– D'aide aux victimes d'agression :

Sylvain a appris que son copain (élève au collège) avait été violemment frappé et blessé par trois adolescents dans les escaliers de son immeuble. Il lui a proposé de venir à l'école en parler aux médiateurs adultes, ce que la victime a accepté de faire. Le processus s'est alors mis en marche : un centre d'aide aux victimes d'agression a été contacté, les parents puis la police ont été prévenus et une plainte a pu être déposée.

– D'aide et de suivi médical :

Caroline a appris qu'une élève de sa classe ne s'alimentait pas assez parce qu'elle se trouvait trop grosse (alors que son poids était déjà faible, voire problématique).

Elle faisait des malaises réguliers. Elle en a fait part aux médiateurs adultes. Le cas a ensuite été transmis au médecin scolaire qui a entrepris d'assurer le suivi de l'élève.

■ Bilan de nos principaux constats

Les effectifs transmis par la direction de l'établissement et les médiateurs adultes montrent une tendance générale à l'augmentation du nombre d'élèves formés et d'élèves médiateurs, depuis ces cinq dernières années³.

De notre point de vue, ce projet est une grande réussite comme le montrent le nombre de volontaires, l'enthousiasme et la motivation des adultes et des adolescents qui y sont impliqués.

Le succès n'est sûrement pas là où il était attendu par les principaux acteurs: en effet, il n'est pas dans le nombre de problèmes ou de conflits résolus mais dans l'engouement des adolescents volontaires. Il y a une bonne ambiance dans l'établissement et ces médiateurs y jouent sûrement un rôle de prévention.

À notre avis, là où se trouve peut-être la difficulté de ce dispositif est dans la gestion de son succès. Il ne faudrait pas prendre le risque que les médiateurs pairs s'ennuient et se démotivent par manque d'activités ou de sollicitations, et également que les médiateurs adultes s'essouffent car leur tâche, notamment d'encadrement des élèves médiateurs, est de plus en plus prenante (rappelez qu'ils en sont non seulement les organisateurs mais aussi les garants du cadre).

Moyens investis vs apports et bénéfices de la médiation

En ce qui concerne les moyens investis dans la médiation, il faut prendre en compte la formation des médiateurs pairs ainsi que les périodes de décharges des deux médiateurs adultes (1 h 30 par semaine par personne).

Concernant maintenant les apports et les bénéfices, voici ceux que nous avons pu mettre en évidence, suite à notre étude (même s'il n'est pas possible de les quantifier):

- un intérêt grandissant des élèves à devenir médiateurs;
- une reconnaissance et une (re)valorisation acquises en devenant médiateurs pairs, notamment pour ceux qui ont des difficultés scolaires;

- une formation, pour un tiers des élèves de 8^e année, à l'écoute active, à la gestion des émotions et à la communication non violente;
- le parrainage des classes de 6^e et de la classe d'intégration;
- l'accueil des élèves de 5^e année⁴ et des nouveaux élèves de l'établissement;
- une disponibilité rassurante des médiateurs pairs et un rôle de prévention au sein de l'établissement;
- le repérage et/ou le règlement de conflits et de problèmes en contexte scolaire (en classe, à l'école, entre pairs, avec les enseignants);
- des liens entre les médiateurs pairs et les autres adultes ressources (médiateurs adultes, médecin, psychologue, direction...) pour la résolution de problèmes et de conflits;
- des transferts: repérage et règlement de conflits hors cadre scolaire (famille, amis...);
- un déclencheur de vocation chez les élèves médiateurs (métier dans le social, par exemple);
- une image positive de l'établissement qui développe ce projet novateur.

■ Conclusion et propositions

Nous pensons que ce qui est pratiqué dans ce collège est plus que de la médiation par les pairs. En effet, il nous semble bien que ce dispositif remplisse une fonction plus large que celle prévue initialement: il développe une véritable culture de la médiation.

Nous nous demandons également si le succès de la médiation, telle qu'elle est pratiquée dans cet établissement, ne répondrait pas à un double besoin des adolescents: que l'école leur donne des responsabilités en plus de leur fournir une instruction scolaire; que l'école les prépare à la vie adulte et leur donne des outils, des connaissances et des compétences sociales transférables à la vie quotidienne.

Nous trouvons important que cette expérience de médiation scolaire (positive pour les protagonistes, qui crée un bon climat, qui a un rôle de prévention et dont la portée va au-delà du cadre scolaire) puisse se poursuivre dans les meilleures conditions; la stabiliser (ainsi que les effectifs) sans la dénaturer semble nécessaire. En réponse à cela, il nous semble essentiel d'élargir le groupe d'adultes médiateurs en formant d'autres enseignants de l'établissement (pour aider ceux actuels et dynamiser l'équipe).

3 Comme nous l'avons mentionné: un élève de 9^e sur quatre est médiateur; sur l'ensemble de l'établissement, il y a un médiateur pour un peu moins de quatorze élèves.

4 La 5^e année est la dernière année de l'école primaire, elle précède la 6^e année de collège.

D'un autre côté, il serait intéressant de donner d'autres responsabilités et activités aux élèves médiateurs à l'école (par exemple : aide aux devoirs, aide à l'organisation de rencontres sportives et camps de ski...) mais aussi hors cadre scolaire (aide aux personnes du quatrième âge – courses ou lectures –, aide à la bibliothèque, ludothèque

ou médiathèque...). Pour finir, nous pensons qu'il serait bénéfique de mettre en place un « réseau » des établissements ayant un dispositif de médiation, même différent, pour permettre des rencontres, des échanges et une prise de distance.

Bibliographie

- ALBRECHT N. et BOVIA A. (sous la direction de Velas E.), 1999, *Quand les élèves s'en mêlent... (s'em mêlent) ou élaborer un projet de formation d'élèves médiateurs pour prévenir la violence scolaire*, université de Genève.
- BAUDRIT A., 2007, *Relations d'aide entre élèves à l'école*, Bruxelles, De Boeck.
- BAUDRIT A., 2005, *Tutorer*, Paris, L'Harmattan.
- BAUDRIT A., 2005, *L'apprentissage coopératif : origine et évolutions d'une méthode pédagogique*, Bruxelles, De Boeck.
- BONAFÉ-SCHMITT J.-P., 2000, *La médiation scolaire par les élèves*, Issy-les-Moulineaux, ESF édition.
- CARDINET A., 2000, *École et médiations*, Ramonville Saint-Agne, Érès.
- CHARLOT B., EMIN L. et DE PERETTI O., 2002, *Les aides-éducateurs. Une gestion communautaire de la violence scolaire*, Paris, Economica.
- COLIN-MICHAUX M. et CROS F., 1984, *Le tutorat : une relation d'aide pédagogique et éducative*, Paris, Institut national de recherches pédagogiques.
- COOPERRIDER D.L. et DIANA WHITNEY D., 2005, *Appreciative inquiry: a positive revolution in change*, San Francisco, BK Berett-Koehler Publ.
- DIAZ B. et LIATARD-DULAC B., 1998, *Contre la violence et le mal-être. La médiation par les élèves*, Paris, Nathan pédagogie.
- DURET A.-S. (sous la direction de Pingeon D.) 1997, *La médiation scolaire par les pairs : Introduction de la médiation scolaire par les pairs dans la division spécialisée de l'école de Pré-Picot*, université de Genève.
- GHODBANE I., 2006, « Programme Alter Connexion. Évaluation finale », rapport, université de Neuchâtel. <http://www2.unine.ch/psy/page8751.html>
- GROSSEN M. et PERRET-CLERMONT A.-N., 1992, *L'espace thérapeutique. Cadres et contextes*, Paris, Neuchâtel, Delachaux & Niestlé.
- GROSSEN M. et LECHOT C., 2008, « La médiation par les pairs à l'établissement secondaire de Morges-Hautepierre », rapport d'évaluation, université de Lausanne.
- LAMBOLEZ S. et PERRET-CLERMONT A.N., 2010, « La médiation par les pairs au Centre de la Côte de Peseux », rapport d'évaluation, Institut de psychologie et éducation, université de Neuchâtel. http://www2.unine.ch/repository/default/content/sites/psy/files/shared/documents/publications/2010_Lambolez_Rapport_Mediation.pdf
- MOYNE A., 1983, *Relation d'aide et tutorat*, Paris, Fleurus.
- OFFREDI E., 2010, « Détection et intervention précoces (D+IP) », *Bulletin de la CIIP, École et santé*, n° 24, p. 26-27.
- PALMONARI A., 1987, *Notes sur l'adolescence*, Fribourg, éditions Delval.
- PELLEGRINI S., 2001, « L'entraide par les pairs en milieu scolaire : de la violence au bien-être et de l'individu à la collectivité (...) », Fribourg, mémoire de licence.
- PERRET-CLERMONT A.-N. et al., 2004, *Joining Society. Social Interaction and Learning in Adolescence and Youth*, Cambridge, Cambridge University Press.
- PINGEON D. et al., 2007, *En découdre avec la violence : la médiation scolaire par les pairs*, Genève, ISE éditions.
- RAMACIOTTI A., 2003, « Violence et médiation par les pairs au cycle d'orientation de Sécheron : enquête et mise en perspective », université de Genève, mémoire de licence.
- ZITTOUN T., 2006, *Insertions. À quinze ans entre échec et apprentissage*, Berne, Oxford, New York, Peter Lang.